

23 - Creuse Environnement SJPN - 16042019-11108

Sujet: [INTERNET] enquête publique AILES DU PUY DE RIO

De : Creuse Environnement SJPN <creuse.environnement.sjpn@gmail.com>

Date : Tue, 16 Apr 2019 11:08:35 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Non au projet Eolien de Laurière

Creuse Environnement SJPN est une association de défense de l'environnement dans le département de la Creuse, créée par des habitants de Marsac.
Dans ce cadre l'association émet un avis très défavorable au projet de parc éolien du Puy du Rio.

Elle souligne l'inacceptable manque d'information du public.
Pourquoi rien n'est publié sur les sites internet des mairies des villages environnants ?
L'association ne l'a apprise que très récemment de bouche à oreille.

Ce manque d'information globale est d'autant plus incompréhensible qu'un projet de cinq éoliennes est actuellement à l'étude par la société Neoen sur la commune de Marsac, au lieu dit le Galateau, à pas moins de 4,5km du Puy du Rio et du projet de parc éolien de Laurière. Celui-ci culminera à 736m d'altitude en bout de pale, quel écrasement pour les habitants du plateau coté Marsac, situé à 400m d'altitude!

Il y a donc deux projets éoliens à moins de 5km de distance, fortement visibles modifiant durablement et profondément l'environnement quotidien des habitants et si peu de communication ?

Afin d'alerter la population, Creuse environnement organise une soirée d'information sur les projets éoliens le mardi 7 mai 2019; 19h à la salle des fête de Fursac. (23290)

Pourquoi disons nous non à ce projet éolien? Car l'éolien industriel n'est pas la réponse adaptée en zone rurale au défi de la transition énergétique

Les nuisances sont trop importantes pour les riverains : En 2006, l'académie de médecine demandait une distance minimale de 1500m des éoliennes aux premières habitations. En mai 2017, cette même académie de médecine, sans remettre en cause explicitement la limite des 500 mètres, précisait que l'éolien « *affecte au travers de ses nuisances sonores et visuelles la qualité de vie d'une partie des riverains et donc leur « état de complet bien-être physique, mental et social » lequel définit aujourd'hui le concept de santé.* » »

Comment ne pas ressentir une immense incompréhension lorsque ces nuisances sont tout simplement niées ? Les témoignages de détresse de riverains d'éoliennes sont nombreux. Les media s'en font de plus en plus l'écho, comme on a pu le voir dans le dernier Envoyé Spécial de septembre 2018. Les nuisances des éoliennes pour les riverains sont en effet bien connues : troubles liés aux bruits lancinants provoqués par le passage des pales devant les mâts ou par le sifflement du vent dans les pales, flash lumineux, effets stroboscopiques, encerclement des habitations et effet d'écrasement.

Outre ces inquiétudes sur leur bien-être et leur santé, les riverains expriment la crainte d'un terrible gâchis à venir, économique et environnemental. L'éolien va casser l'activité économique fondée sur le tourisme vert. Avec ses magnifiques paysages creusois, la région ne manque pourtant pas d'atouts. Ces sites sont situés auprès des monts d'Ambazac sur la route de Compostelle entre Bénévent l'abbaye et Saint Goussaud, à quelques kilomètres des rives de la Gartempe classées site Natura 2000.

Les propriétaires de gîte ruraux, véritables ambassadeurs de la Creuse, ne cachent pas leur désarroi. Dans le rapport d'enquête publique pour le parc éolien de Montchevrier publié en 2015, le propriétaire d'un gîte rural situé à 600m des éoliennes de La Souterraine témoigne que ses clients ne veulent plus venir à cause des désagréments des éoliennes, notamment l'impossibilité à trouver le sommeil. L'association des Hébergeurs Touristiques de l'Indre & des départements limitrophes (AHTI) a mené une enquête en 2017 sur un corpus de 1280 touristes accueillis en gîtes et chambre d'hôtes de l'Indre. A La question de savoir si des éoliennes sont visibles depuis leur lieu d'hébergement, (0 à 2 kms) : 97 % des sondés déclarent changer de destination.

Creuse environnement SJPN exprime sa crainte de voir le paysage et l'environnement défigurés, leur bien-être et donc la santé des riverains menacée, l'activité économique en danger.

Conscients de la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique mais également des impératifs de préservation d'un véritable patrimoine écologique, l'association s'étonne de voir émerger en zone rurale des projets industriels aussi massifs que nombreux, alors que ceux-ci devraient être réservés aux seules zones industrielles.

La ruralité, son écologie et son économie méritent mieux et un peu plus d'imagination. Des solutions de taille modeste, dignes d'une véritable économie circulaire existent déjà ou émergent (installations de petite ou moyenne taille : biomasse, photovoltaïques, hydroélectricité, éoliennes de particuliers, etc..). Alors, pourquoi choisir ici le grand éolien, défigurant, peu adapté et à l'efficacité limitée ?